

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11/02/2015

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	22

L'an 2015, le 11 Février à 18:00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Trégor s'est réuni à la Salle de réunion des Services Techniques - Morlaix, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PENNEC Guy, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du comité syndical le 29/01/2015.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : M. PENNEC Guy, Président Syndicat Mixte du Trégor, Mmes : HUON Joëlle, PEREIRA Véronique, PICART Marie-Claire, PRIGENT Christine, MM : GEFFROY Rémi, GUEZENNEC Daniel, GUILCHER Bernard, HUON Thierry, LECHAUVE Jean-Jacques, LOSTANLEN Georges, MANCHEC Pascal, POULIQUEN Jean-Charles, PRIGENT André, QUEMENER Hervé, RIOU Yvon, SAINT JALM Hervé, SALEUN Yvon, TIGREAT Alain, ZOUAILLEC Yvon

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Préfecture du

Finistère

Le : 12/02/2015

Et

Publication ou notification du :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BERNARD Nathalie à Mme HUON Joëlle, M. VERMOT Jean-Paul à M. PENNEC Guy

Absent(s) : M. MERCIER Raymond

Invité(s) : M. REFLOCH Pierrick

**A été nommé secrétaire** : M. POULIQUEN Jean-Charles

### 201505 - PROGRAMME DE BASSINS VERSANTS DU TREGOR, REALISATION DES ACTIONS AGRICOLES ANNEE 2015 - MARCHE A BONS DE COMMANDE N° 2015-03

#### • Intro - contexte

Depuis la fin des années 90, le syndicat mixte du Trégor (SMT) a favorisé la prise en compte de la préservation des milieux aquatiques par la profession agricole. Le syndicat mixte du Trégor est notamment intervenu par le biais des différents dispositifs correspondant à cette période (EAE, CTE collectif, EPA, Contrats d'Objectifs...). Aujourd'hui il porte un projet territorial pour l'eau et le Plan Algues Vertes pour le territoire de l'anse de Locquirec - bassins versants du Douron et du Dourmeur.

Sur l'ensemble du territoire, il importe de poursuivre la reconquête des milieux aquatiques (eaux douces superficielles, souterraines et eaux littorales) vis-à-vis des enjeux de la directive cadre sur l'eau de l'Union européenne (DCE).

Le présent marché a pour objet de confier à des prestataires spécialisés la réalisation d'une partie des actions agricoles 2015 sur les bassins versants du Trégor. Au travers des prestations, l'enjeu est de maintenir voire d'amplifier la mobilisation des exploitants agricoles présents sur les bassins versants du Trégor. Par le biais des actions collectives et des mesures d'accompagnement individuel, il convient de poursuivre les actions contribuant à la reconquête des milieux aquatiques.

Le présent marché à bons de commande est passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics en vigueur.

- **Allotissement :**

Ce marché concerne pour une partie l'ensemble du territoire du SMT, et, pour une autre partie prioritairement ou spécifiquement les bassins versants «algues vertes» du Douron et du Dourmeur. Les prestations retenues sont organisées en trois lots.

**Le lot 1 concerne ces deux ensembles alors que les lots 2 et 3 s'inscrivent spécifiquement dans le cadre du Plan Algues Vertes.**

N° lot	Intitulé	Territoire concerné
Lot 1	Animation et réalisation d'actions agricoles générales	Ensemble du territoire du SMT
Lot 2	Animation technique sur la thématique de la gestion de l'herbe	Territoire «Algues Vertes»
Lot 3	Animation technique pour la réalisation d'échanges amiables	Territoire «Algues Vertes»

- **Période :**

Février à fin novembre 2015

- **Candidat retenu pour le lot 1 :**

Nature des prestations : Animation et réalisation d'actions agricoles générales

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il est proposé au comité syndical de confier ce lot à :

- La Chambre d'Agriculture du Finistère.

Montant maximal du lot 1 : 65 065€ TTC.

- **Candidat retenu pour le lot 2 :**

Nature des prestations : Animation technique sur la thématique de la gestion de l'herbe

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il est proposé au comité syndical de confier ce lot à :

- Le CEDAPA

Montant maximal du lot 2 : 35 000 € TTC.

- **Candidat retenu pour le lot 3 :**

Nature des prestations : Animation technique pour la réalisation d'échanges amiables

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il est proposé au comité syndical de confier ce lot à :

- La Chambre d'Agriculture du Finistère.

Montant maximal du lot 3 : 33 000€ TTC.

- **Montant global du marché:**

Envoyé en préfecture le 13/02/2015

Reçu en préfecture le 13/02/2015

Affiché le



Le montant TTC est de 133 065 €.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :**

- de **Retenir** l'ensemble des prestataires mentionnés ci-dessus selon les attributions par lot ;
- d'**Autoriser** le Président à signer les marchés correspondants aux lots 1, 2 et 3 du marché « réalisation des actions agricoles, n° 2015.03, d'un montant total de 133 065 € ;
- de **Dire** que les crédits seront inscrits au BP 2015.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
Morlaix,  
Le Président,  
Guy Pennec

**Syndicat Mixte pour la gestion des cours  
d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix**  
Place O. Krebel - 29600 MORLAIX  
Tél. 02 98 15 15 15 - Fax 02 98 15 15 20